



École Victor-Thérien
305, 43^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2H8
Téléphone : 514 855-4202
Télécopieur : 514-634-0448
Site web : www.victortherien.ecolelachine.com



Conseil d'Établissement

Année 2020-2021

Procès-verbal de la deuxième séance

Réunion tenue le 3 novembre 2020

En vidéoconférence (Zoom) – mesure de distanciation COVID-19

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alain Séguin	Directeur-adjoint
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Julie Lupien	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lyne Deschamps	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédéric Boucher	Enseignant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hélène Lanteigne	Secrétaire
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Chantale Jomphe	Technicienne du SDG
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Nicolas Brousseau	Parent, président du CÉ
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Martin Chevalier	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Girard	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Serge Lévesque	Parent, président sortant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabeau Morrissette	Parent, substitut de la déléguée au Comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Béatrice Péron	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Dansereau	Parent, membre substitut
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hanene Henchiri	Parent, membre substitut; déléguée au Comité de parents

1. Vérification du quorum (LIP, art. 61)

Après vérification, il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point varia pour parler des frais scolaires de l'année 2020-2021 (cahier de communication 5\$).

121-CE 020-11-1	Proposé par : Serge Lévesque Appuyé par Isabeau Morrissette Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 septembre 2020 (LIP, art. 69)

121-CE 020-11-2	Proposé par : Isabeau Morrissette Appuyé par Béatrice Péron Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

4. Nomination d'un gardien du temps (LIP, art. 56)

Myriam Fleury est gardienne du temps.

5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 2020-09-29 (LIP, art. 69)

Mme Lanteigne et M. Marcotte doivent se rencontrer pour voir comment inviter le public aux rencontres.

6. Questions du public

Cahiers de planification à 5\$ - voir point 21 Varia

Quatre parents ont demandé s'il y a un contrôle des collations et repas contenant des noix dans les lunchs des élèves.

Le service de nutrition du CSSMB n'interdit pas les noix ou autres car tous les allergènes peuvent représenter un risque. La décision d'interdire revient à l'école.

Intervention de Mme Jomphe : Actuellement, les éducateurs et éducatrices ont la liste des élèves présentant des soucis de santé. Les arachides ne sont pas tolérées. Des demandes peuvent être faites aux parents pour un groupe particulier, si un élève présente une situation particulière.

Intervention de Mme Fleury : Si un élève d'une classe a une allergie aux arachides, je vais l'interdire à tous.

M. Brousseau suggère qu'on vérifie ce qui est permis pour ne pas qu'il y ait de confusion. M. Marcotte va s'informer auprès du CSSMB et définir notre posture.

7. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

8. Présentation du recueil de régie interne (LIP art. 67)

Une proposition de règles a été préparée. Voir annexe 1.

MODIFICATIONS :

2. Définition CSSMB plutôt que CSMB

5.2 Ajout de l'option par vidéoconférence et ajout de « pandémie », pour palier au nouveau contexte actuel.

5.3.3 Ajout de l'information de divulguer aux parents une invitation aux séances par vidéoconférence.

POINTS RAMENÉS CETTE ANNÉE, QUI AVAIENT ÉTÉ RETIRÉS L'AN DERNIER :

8.2 Toute démission d'un membre doit se faire par écrit et être adressée au président.

- À la demande des membres du CÉ, retirer ce point.

8.3 Toute démission ou toute vacance devra être comblée.

- À la demande des membres du CÉ, retirer ce point.

ÉLIMINER 10.8 ET JOINDRE 10.7 À 10.9.

Section concernant le choix du membre substitut a été retirée pour laisser au président ce choix.

121-CE 020-11-3	Proposé par : Jean-Nicolas Brousseau Appuyé par Isabeau Morrissette Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

9. Calendrier de planification des sujets discutés au CÉ 2020-2021

Tableau présenté par M. Marcotte. Pourrait changer selon les événements incontrôlables. Se veut également un outil d'une année à l'autre.

Les membres du CÉ (particulièrement les enseignants) sont invités à le regarder et de faire part à M. Marcotte de modifications de dates souhaitées (voir annexe 3).

Proposition de Mme Lanteigne que le document final soit publié sur le site web de l'école pour que les parents puissent savoir quand les différents sujets sont discutés. Pourrait stimuler la participation des parents au CÉ.

10. Information concernant les activités et sorties 2020-2021 (LIP art. 87)

Budget d'environ 30\$ par élève a été reçu. Ce budget provient d'une mesure dédiée à des activités auprès d'organismes approuvés (sur un répertoire). M. Marcotte a demandé aux titulaires de consulter le répertoire pour dépenser dès que possible un montant de 15\$ par élève.

11. Information concernant l'ouverture de la bibliothèque scolaire

Beaucoup de discussions avec la santé publique à ce sujet. La bibliothèque peut être ouverte mais avec certaines restrictions. Difficultés concernant la circulation des bénévoles. Avons notre bénévole habituelle depuis le début de l'année. Elle a fait l'inventaire.

Suggestion d'avoir une bibliothèque « décentralisée ». Une boîte de livres sera sélectionnée pour un groupe-classe qui la gardera pendant 1 mois pour que les élèves y aient accès.

12. Modification au calendrier scolaire

La première communication aux parents est gardée (déjà envoyée par les maternelles, sera envoyée aux parents des élèves du primaire le 16 novembre, donc avant la rencontre de parents du 19 novembre).

Modification du nombre de bulletins de 3 à 2. Un en janvier et un autre au début juillet.

Ce changement est lié au contexte COVID (pas prévu à long terme). Il fait suite à la problématique de certains enseignants qui ont dû reprendre des notions nécessaires aux élèves, étant donné la fermeture des écoles en mars dernier.

Trois journées pédagogiques seront ajoutées. M. Marcotte indique que l'une doit être ajoutée à court terme. M. Brousseau demande de tenir compte des cours des spécialistes en ne mettant pas toutes ces journées les lundis ou les vendredis.

Le but de ces journées est de permettre aux enseignants de participer à des formations, de peaufiner leurs connaissances des différentes plateformes et de revoir la séquence des fermetures de classes.

Mme Perron mentionne que ces trois journées ne seront pas à payer par les parents (gratuites). Mme Jomphe confirme qu'une communication sera envoyée aux parents sous peu.

13. Information relative à la séquence de fermeture de classe en cas de cas confirmé de COVID-19

Résumé de comment ça se passe :

Lorsque la direction est informée d'un cas confirmé, M. Marcotte travaille avec Marie-Chantale pour l'étude des contacts que ce cas a eus. La bulle-classe est considérée à risque moyen.

Une autre étude est faite pour le personnel (si des contacts de plus de 15 min. avec l'élève, si le matériel de protection était porté). Pour notre école, les membres du personnel n'ont pas été considérés à risque, ils ont pu se présenter au travail.

Au niveau du service de garde, la Santé publique a vérifié notre organisation (des bulles-classes sont brisées vers 17h). Les élèves ont été considérés à risque faible.

Mme Dansereau parle en tant que parent concernée par la fermeture d'une classe. Félicite l'équipe pour le basculement en enseignement à distance. Impressionnée par le fait que son

enfant ait eu accès aux cours des spécialistes. Seul bémol : manquerait de transparence auprès des élèves qui n'ont pas été concernés par la fermeture.

Mme Dansereau explique que le fait que l'un de ses enfants soit d'une classe affectée par une fermeture, elle avait du mal à comprendre ce qu'elle devait faire avec la fratrie. La Santé publique indiquait que la fratrie était à risque moyen. Se demande quels sont les choix possibles pour les parents qui décideraient de garder la fratrie à la maison.

M. Brousseau mentionne qu'il n'existe pas pour le moment de lignes directrices pour aider les parents à savoir s'ils doivent garder la fratrie à la maison. Il félicite VT pour sa gestion.

14. Nouvelles de la direction (retour sur la démarche concernant la circulation sur la 43^e Avenue)

La ville souhaitait faire une nouvelle signalisation et revoir les zones de débarcadère. Cette option a été mise sur pause. La situation est remise à l'étude. Une firme externe va analyser le trafic. M. Marcotte nous informera de la date.

Le sous-groupe du CÉ « Transport actif » s'est rencontré pour discuter de deux objectifs : diminuer la circulation devant l'école et promouvoir le transport actif. Encourager les parents à utiliser un moyen de transport différent de la voiture, particulièrement entre les rues Victoria et Broadway. Leur suggérer de stationner leur voiture un peu plus loin et de laisser leurs enfants marcher jusqu'à l'école. Un passeport avec système de récompenses est envisagé pour motiver les enfants. Le projet a été soumis à M. Marcotte. Mme Dansereau propose de le présenter en deux étapes, 1 à Lyne et Fred (enseignants d'éducation physique) pour recommandations et 2 aux titulaires pour valider.

15. Nouvelles du président

La situation dans l'Ouest de l'Île au niveau des cas se passe bien.

16. Nouvelles du Service de garde

La journée pédagogique du 23 octobre a été très agréable. On a senti que les enfants ont vécu une journée normale.

L'équipe travaille fort pour préparer les prochaines journées pédagogiques. Les années précédentes les élèves faisaient des sorties, mais considérant le contexte, les éducatrices s'affairent à trouver des activités à l'école.

Présentation du nouveau guide des Règles de fonctionnement du Service de Garde (voir annexe 2). Devaient être présentées à la fin de l'année dernière. Attendons des décisions du CSSMB pour certains points qui n'ont pas été statués. Ont donc accepté que nous utilisions la version de l'an dernier.

Pas de changements au niveau des tarifications. Hausse avait été adoptée l'an dernier au CÉ.

Modifications à la page 2 : les horaires ont changé avec le contexte Covid.

Point 7 à discuter au prochain CÉ (décision de la direction concernant les allergènes).

17. Nouvelles de l'équipe-école

Dîner poulet a été fait vendredi dernier au gymnase, à 2m de distance. Très apprécié. Le moral est bon.

18. Rapport de la représentante de l'OPP

Journée de l'Halloween à l'école. Fébrilité dans l'air, gros succès. Appréciation des profs et éducateurs du SDG.

Demande de l'OPP pour l'achat d'un nouveau costume pour le Père Noël. Coût approximatif 600\$. Ancien est vieux et sale.

Question de Mme Lanteigne : est-ce que nous ferons un remplacement des dîners-pizza, soit un lunch Subway ou autre? Des parents ont des soldes pour les dîners-pizza (suite aux annulations de l'an dernier) et il faudrait les informer de ce qui sera fait.

Réponse : M. Marcotte et Mme Quevillon discuteront des options (par exemple des collations spéciales avec le traiteur Félix) et une communication sera émise.

121-CE 020-11-4	Proposé par : Serge Lévesque Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

19. Rapport du représentant du Comité de parents

Mme Isabeau dit avoir exercé son droit de vote au Comité.

20. Rapport du représentant du EHDAA

Nous n'avons pas de représentant.

21. Varia

Coût du matériel pédagogique : pourquoi 5\$ chargés pour un cahier de communication ?

M. Marcotte explique que lorsque les coûts du matériel pédagogique ont été déterminés à la fin de l'an dernier, certains enseignants avaient demandé qu'un montant soit mis pour qu'ils puissent pallier au fait que leurs élèves n'auraient pas d'agenda par des photocopies. Toutefois, depuis le début de l'année, certains niveaux (entre autres les 6es années) n'ont pas fourni de documents papier.

M. Marcotte va consulter les enseignants pour déterminer la meilleure option. Une proposition sera déposée au prochain CÉ.

22. Levée de l'assemblée

21h06